

Agir Ensemble

N° 1 • Mars 2002



RÉORGANISATION POLICIÈRE

Communiquer le changement



Comprendre, c'est se sentir capable de faire.

Dans un contexte de grands changements comme celui que nous vivons avec la réorganisation policière, c'est avec cette idée forte en tête qu'est né le projet de publier un tout nouveau bulletin de liaison. Par cette initiative, la Sûreté du Québec vise à établir un

canal de communication permanent avec ses gestionnaires policiers des MRC, les élus des municipalités qu'elle dessert ainsi que ses partenaires des milieux locaux et régionaux.

On ne pouvait trouver titre plus évocateur qu'*Agir Ensemble* pour traduire notre volonté de coopération, de mise en commun et d'échange. Les représentants du milieu municipal prennent de plus en plus une part active dans les dossiers de sécurité publique. Ce sont des partenaires dynamiques qui demandent à mieux connaître l'organisation, ses pratiques, ses programmes et activités.

Nous avons déjà fait un pas en ce sens en mettant sur pied un Forum des comités de sécurité publique qui se tiendra à tous les deux ans. Des initiatives sont également mises de l'avant à l'échelle des régions pour créer des lieux de rassemblement entre les élus municipaux et les membres de la Sûreté du Québec. Aujourd'hui, il est temps de faire un pas de plus en établissant un processus continu d'information.

La consolidation du modèle de police de proximité occupera très certainement une place importante dans le contenu du bulletin. Des dossiers seront consacrés à la diffusion des pratiques gagnantes. Les initiatives locales en matière de parrainage et de résolution de problèmes seront également soulignées, convaincus de la valeur de l'exemple pour inspirer le travail.

Première édition spéciale

La réorganisation policière étant le dossier de l'heure, nous avons décidé de lui dédier entièrement ce premier numéro. Les prochaines parutions seront également consacrées dans une large mesure à la nouvelle carte policière qui voit progressivement le jour au Québec. Au début, la fréquence de parution sera d'ailleurs établie en fonction des informations nouvelles à transmettre, pour bien comprendre le sens de la réforme amorcée et connaître son état d'avancement.

Un rôle de chef d'orchestre pour la Surveillance du territoire

C'est la Grande fonction de la Surveillance du territoire qui veille à la bonne marche des dossiers d'intégration de sûretés municipales, en collaboration avec les Grandes fonctions des Ressources humaines, des Enquêtes criminelles et du Soutien opérationnel. Une partie importante des ressources de l'organisation est mobilisée dans plusieurs directions et services. Un comité de coordination, mis en place par la Surveillance du territoire, sert de point de rassemblement aux intervenants. Simplification, arrimage et harmonisation sont à l'ordre du jour des rencontres depuis des semaines.

Suite en page 2...

Sommaire

Mot du directeur général	1
Bilan des intégrations	3
Intégration des nouveaux membres	4
Développement et formation	5
Coordination de la carte policière	6
Témoignages et photos	7
Sur le terrain	8

RÉDACTION DU BULLETIN



Agir Ensemble est publié par la Sûreté du Québec. Il s'agit d'une réalisation conjointe de la Direction des communications et de la Direction du soutien à la gendarmerie. Le bulletin est également publié sur notre site Internet : www.surete.qc.ca

Comité de rédaction

Luc Gagné, Direction du soutien à la gendarmerie
Lorraine Parenteau, Direction des communications

Pour joindre le comité de rédaction

Comité de rédaction du bulletin *Agir Ensemble*
Sûreté du Québec
1701, rue Parthenais, bur. 7.05
Montréal (Québec)
H2K 3S7
Courrier électronique : agir-ensemble@surete.qc.ca



Guichet unique d'information

Pour transmettre vos questions et commentaires concernant la réorganisation policière, voici les coordonnées pour nous joindre :

Téléphone : (514) 598-4802
Courrier électronique : reorganisation-policiere@surete.qc.ca
Adresse postale :
Comité de rédaction du bulletin *Agir Ensemble*
Dossier réorganisation policière
Sûreté du Québec
1701, rue Parthenais, bur. 3.02
Montréal (Québec)
H2K 3S7

... suite de la page couverture

Les commandants et leurs équipes sont aussi à l'œuvre afin de réaliser la réforme dans les districts. Ils assurent la conduite des opérations sur le terrain et sont en lien direct avec les élus municipaux. Tous sont à l'écoute des besoins et veulent offrir une desserte policière de première qualité.

Priorité à la dimension humaine

Les défis qui se posent à l'organisation sont nombreux. Intégrer plus de 800 nouveaux membres policiers et civils sur un horizon d'un an nécessite des efforts soutenus à chacune des étapes du processus. La dimension humaine des changements et le besoin de comprendre ce qui arrive doivent constamment être au cœur des préoccupations de l'ensemble des intervenants. Deux textes de la présente édition traitent de ces aspects : un premier sur les relations professionnelles et un second sur le rôle conseil de la Direction du développement et de la formation. La structure de coordination mise en place par la Sûreté pour assurer la réalisation des intégrations fait également l'objet d'une présentation.

Étant entendu que communiquer c'est à la fois donner et obtenir de l'information, nous rendons disponible dès maintenant un guichet unique d'information sur la réorganisation policière. Les coordonnées vous sont communiquées par le comité de rédaction du bulletin. Vous pourrez ainsi nous joindre par téléphone, courrier électronique ou postal. Par ces moyens, nous entendons recueillir vos commentaires, questions et préoccupations, afin d'alimenter la rédaction des prochaines éditions.

À travers cette démarche, notre objectif est d'accroître l'information disponible pour permettre à chacun de mieux comprendre le sens des événements qui se dérouleront en cours d'année.

Florent Gagné
Directeur général

Un nouveau guide destiné aux membres des comités de sécurité publique

Au printemps 2002, la Direction du soutien à la gendarmerie publiera un document d'information afin de faciliter la participation des élus municipaux au Comité de sécurité publique de leur territoire (CSP). On y traitera du fonctionnement du CSP, de son rôle et de ses mandats. Ce guide se veut aussi un outil de référence pour mieux connaître la Sûreté, son organisation et son fonctionnement.

De nouveaux outils de gestion récemment développés y seront également abordés, soit le *Plan d'activités régional et local* ainsi que le *Plan d'organisation des ressources policières*.

La Sûreté du Québec élargit ses rangs

Depuis juin 2001, avec l'adoption du projet de loi 19 concernant l'organisation des services policiers, la Sûreté du Québec peut desservir toute municipalité dont la taille est inférieure à 50 000 habitants. Celle-ci doit être située en dehors des communautés et régions métropolitaines. Toute municipalité qui possède actuellement un corps policier peut, si elle le désire, le conserver, à la condition que celui-ci soit en mesure de fournir le niveau de services exigé par la loi.

Les intégrations de sûretés municipales avaient débuté avant la mise en vigueur de la loi. Ainsi, entre 1997 et juin 2001, 18 sûretés municipales ont été intégrées à la Sûreté du Québec. Depuis, 9 sûretés municipales se sont ajoutées. Au total, ce sont 324 nouveaux policiers qui font maintenant partie de la Sûreté du Québec.

Bilan des intégrations réalisées AVANT le projet de loi 19

Date	Municipalité	MRC	Population	Effectifs Intégrés des sûretés municipales		Effectifs SQ affectés à la desserte MRC	
				Perm.	Temp.	Policier	Civil
1997-11-14	Mont-Laurier	Antoine-Labelle	8105	10	3	10	
1998-02-27	Waterloo	La Haute-Yamaska	4327	7	2	4	
1998-06-13	Chibougamau	Hors MRC	8730	13	2	9	
1998-06-17	La Sarre	Abitibi-ouest	8444	10		10	
1998-08-28	Berthierville	D'Autray	4162	5	3	4	
1998-12-05	Acton Vale	Acton	7519	4	3	4	
1998-12-31	Buckingham	Comm. Urb. Outaouais	11 617	19		18	
1999-01-27	Murdochville	La Côte-de-Gaspé	1576	1			
2000-06-19	Lebel-sur-Quévillon	Hors MRC	3557	6	1	12	
2000-09-24	La Pocatière	Kamouraska	4994	7	2	7	
2000-11-20	Métabetchouan	Lac-Saint-Jean-Est	4434	4	3	5	
2000-11-20	Bedford	Brome-Missisquoi	2731	6	3	1	
2000-11-26	Chandler	Rocher-Percé	3443	5		4	
2001-02-12	Princeville	L'Érable	6287	6	2	6	
2001-03-09	Valcourt	Le Val-Saint-François	2411	7	4	2	
2001-04-01	Normandin	Maria-Chapdelaine	3698	5	2	4	
2001-05-10	Nicolet	Nicolet-Yamaska	4571	7	2	6	
2001-06-29	East Angus / Ascot / Westbury	Le-Haut-Saint-François	7394	8	1	7	

Bilan des intégrations réalisées APRÈS le projet de loi 19

2001-10-05	Richmond	Val-Saint-François	3650	5	2	4	
2001-11-30	Donnacona	Portneuf	8394	9	3	11	1
2001-12-07	Windsor	Val-Saint-François	5645	7	2	9	1
2001-12-19	Port-Cartier	Sept-Rivières	7067	14	2	12	1
2001-12-19	Sept-Îles	Sept-Rivières	25 172	44	6	27	3
2002-01-01	Roberval	Domaine du Roy	11 504	16	5	14	1
2002-01-01	Saint-Henri *	Desjardins	3 966			5	
2002-01-01	Waterville *	Coaticook	1 794			2	
2002-01-28	Amos	Abitibi	13 862	18	2	16	1
2002-02-04	St-Rémi	Les Jardins-de-Napierville	5965	9	4	6	1
2002-02-08	Asbestos	Asbestos	6 801	10	3	8	

* Nouvelle desserte sans intégration d'effectif.

Prochaines intégrations :

Une quarantaine de projets d'intégration de services policiers municipaux sont actifs, soit en consultation, soit en analyse finale, soit en attente de la grille tarifaire permettant

d'établir le coût des services de la Sûreté du Québec. Les prochaines intégrations à réaliser devraient être : Plessisville, la Régie de Montcalm, Mont-Joli, Matane, Dolbeau-Mistassini, Farnham et La Malbaie.

Une question d'équité et de respect

Selon les prévisions actuelles, la Sûreté du Québec devrait prendre en charge les services policiers de 42 municipalités totalisant quelque 881 policiers et 250 civils. Sur le plan de la gestion des ressources humaines et plus particulièrement des relations professionnelles, cette nouvelle réalité entraîne la création de multiples chantiers de travail. Les questions à régler sont nombreuses mais les travaux progressent à grands pas. Elles concernent la dotation des postes, la rémunération, les avantages sociaux et l'organisation du travail.

Les dispositions prévues à la Loi sur la police garantissent aux policiers touchés par l'abolition de leur service de police leur reclassement à la Sûreté. Elles prévoient également le reclassement des employés civils permanents à la fonction publique, dans la mesure où ils exercent des fonctions jugées nécessaires aux activités du corps de police. Toutefois, les conditions pratiques de ces intégrations doivent être définies et parfois même convenues par voie d'ententes.

C'est ici que le travail de consultation, de représentation des intérêts et de recherche de consensus débute pour les acteurs sur le terrain. De nombreux représentants gouvernementaux et syndicaux y participent : le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT), le ministère de la Sécurité publique (MSP), la Commission administrative des régimes de retraite et d'assurances (CARRA), la Sûreté du Québec (SQ), le Comité des relations professionnelles des officiers de la Sûreté du Québec (CRPOSQ), l'Association des policiers provinciaux du Québec (APPQ), la Fédération des policiers et policières municipaux du Québec (FPMQ) et l'Association des directeurs de police du Québec (ADPQ).

Malgré des intérêts parfois divergents, les discussions des derniers mois ont toujours été empreintes de respect. Beaucoup de chemin a pu ainsi être parcouru. Bien que certaines difficultés soient encore à aplanir, des aspects importants ont été réglés ou sont en voie de l'être dans les prochains jours. « Les principes d'équité et de respect des individus sont des gages de réussite certains dans ce dossier » affirme le Directeur des relations professionnelles de la Sûreté du Québec. « Notre objectif, bien que difficile parfois à atteindre, est de faire en sorte qu'aucun groupe de personnes ne soit pénalisé ».

Régimes de retraite : transfert en vue !

La question du transfert des régimes de retraite a donné lieu à de multiples échanges entre la Sûreté du Québec et l'Association des policiers provinciaux du Québec, et ce, depuis les premiers mois de 2001. Les principaux sujets abordés traitaient notamment du transfert des sommes au régime de retraite, de l'achat d'années de service et de la reconnaissance d'ancienneté aux fins de l'admissibilité à la retraite.

Les parties se sont entendues et, sous peu, l'adoption d'un décret gouvernemental permettra à la CARRA de débiter le transfert des régimes de retraite des policiers municipaux vers celui des membres de la Sûreté du Québec.

Prochainement, la Direction des relations professionnelles publiera un **dépliant d'information** résumant les diverses possibilités offertes aux policiers intégrés en matière de transfert et de rachat des sommes détenues pour leur retraite. Fait essentiel, les années de travail réalisées à l'emploi d'un service de police municipal sont reconnues aux fins de l'admissibilité au Régime de retraite des membres de la Sûreté du Québec (RMSQ).

Une rencontre importante

Le 28 février dernier, des représentants de la Sûreté du Québec, de l'Association des policiers provinciaux du Québec ainsi que de la Fédération des policiers et policières du Québec rencontraient une cinquantaine de présidents de fraternités de services de police municipaux, dans le but de traiter des questions en suspens. La politique de dotation et les règles de placement étaient les deux principaux sujets à l'ordre du jour.

Tournée d'information à venir

Une tournée provinciale des commandants de districts aura lieu prochainement. Elle aura pour but d'informer les membres de la Sûreté du Québec et ceux des services policiers municipaux concernés par les changements à venir.

La Sûreté du Québec et l'Association des directeurs de police du Québec sont par ailleurs sur le point d'organiser une rencontre des directeurs et officiers cadres susceptibles d'être intégrés dans les prochains mois.

Par ces initiatives, la Sûreté veut s'assurer de bien informer tous les intervenants.

Un rôle déterminant dans les intégrations

La Direction du développement et de la formation (DDF) a tout mis en œuvre pour bien identifier les besoins du personnel et des gestionnaires concernés par les intégrations. Au centre de ses préoccupations : s'assurer que le changement se fasse dans le respect des besoins individuels, des spécificités des groupes ainsi que des réalités opérationnelles et organisationnelles.



La DDF est présente tout au long du processus qui s'amorce trois mois avant l'intégration pour se terminer un an après. Son rôle se situe à trois niveaux : soutenir et conseiller les gestionnaires, développer des outils, créer et diffuser des synthèses d'information favorisant ainsi le développement d'une mémoire institutionnelle.

Des pratiques gagnantes qui ne viennent pas que d'ailleurs

Une recherche sur les pratiques gagnantes et sur les pièges fréquents entourant les fusions et acquisitions a permis à la DDF de bien cerner le phénomène et d'être ainsi en mesure d'anticiper davantage. Parallèlement à cette recherche, une consultation téléphonique auprès des commandants de districts a permis de préciser les besoins, ce qui a donné lieu à la conception de nombreux outils et activités de soutien et d'intervention.

De plus, des professionnels de la Direction agissent à titre de participants observateurs dans certains districts où ont lieu des intégrations afin d'identifier les pratiques gagnantes qui s'y dessinent. Ces observations permettent de soutenir le travail des divers intervenants dans tous les districts de l'organisation, de formuler des recommandations et de développer des outils supplémentaires pour les intégrations à venir.

Du sur mesure ! →

Nous vous présentons un aperçu des réalisations que la Direction du développement et de la formation a mises de l'avant pour faciliter les intégrations. Le matériel produit et la démarche entreprise pourront également devenir sources d'inspiration lors de situations futures.

CONSULTATION DU PERSONNEL

Un **questionnaire pré-intégration** est remis aux policiers de la Sûreté ainsi qu'aux membres des sûretés municipales qui sont intégrées afin d'identifier les préoccupations de chacun. Une synthèse des informations recueillies est ensuite acheminée au district concerné pour aider les gestionnaires dans la préparation de réunions avec leur personnel.

Une synthèse de l'ensemble des résultats de ce questionnaire est en préparation. Elle permettra d'identifier les conditions facilitantes d'une intégration harmonieuse.

FORMATION DES POLICIERS INTÉGRÉS

Chaque policier intégré à la Sûreté du Québec participe, à son arrivée, à un programme d'induction de cinq jours. On y traite de divers aspects reliés à l'organisation, aux pratiques policières et aux outils de travail. La DDF a participé à l'élaboration du contenu, a produit les guides du formateur et du participant et a assumé la formation des formateurs responsables en district. Des ajustements sont effectués dans chaque district pour répondre aux particularités régionales. Une compilation de ces informations est aussi réalisée.

FORMATION DES GESTIONNAIRES DES POSTES

Un atelier de formation a aussi été développé à l'intention de l'équipe de gestion du poste, pivot de toutes les réformes engendrées par l'intégration. Cet atelier de deux jours s'intitule : *La gestion du changement dans un contexte d'intégration*. Il favorise la consolidation d'équipe et l'établissement d'une vision commune tout en développant les compétences en communication et en outillant les gestionnaires dans la facilitation du changement.

AIDE AUX OFFICIERS DES SÛRETÉS MUNICIPALES

Afin de favoriser l'autonomie des officiers des sûretés municipales dans l'exercice de leurs nouvelles fonctions à la Sûreté du Québec, la DDF a préparé une grille-repère des documents à consulter. Ceux-ci portent sur le fonctionnement administratif et opérationnel de la Sûreté.

À VENIR ... UN COLLOQUE RASSEMBLEUR POUR LE PERSONNEL DES DISTRICTS

En vue de créer une cohésion entre tout le personnel d'un même district, policiers et civils, anciens et nouveaux, la DDF travaille à la préparation d'un colloque d'une journée visant à sensibiliser les employés aux impacts humains de l'intégration et à faciliter l'harmonisation des cultures. Au moyen de présentations, d'échanges en atelier et d'histoires de cas, les participants seront amenés à confronter leurs perceptions et à identifier les comportements éthiques à adopter.

Mission : simplifier, harmoniser et concerter

Être à l'écoute

On travaille ferme depuis des mois au comité de coordination de la carte policière, afin de s'assurer de bien planifier et d'organiser le déroulement des intégrations de services policiers municipaux à la Sûreté du Québec. Rien n'est laissé au hasard. Les membres du comité sont à l'écoute des besoins exprimés par les intervenants sur le terrain, dans les districts. Ils répondent rapidement aux demandes de façon à faciliter le travail des nombreuses personnes affectées aux dossiers d'intégration.

Mis en place en janvier 2001, ce comité interne de la Sûreté du Québec est composé de représentants de l'ensemble des Grandes fonctions : Surveillance du territoire, Ressources humaines, Enquêtes criminelles et Soutien opérationnel.

Cibler la qualité

En plus d'assurer le suivi continu de chacun des projets d'intégration, le comité doit relever des défis à la fois nombreux et complexes. Qu'il s'agisse de l'intégration du personnel policier et civil, d'acquisition d'équipements et de véhicules, de redéploiement des effectifs, de tarification et d'analyses budgétaires, tous les dossiers sont examinés avec soin. On veille à trouver des solutions concrètes et raisonnables. L'objectif principal qui motive l'équipe est d'offrir aux nouvelles municipalités qui seront intégrées une desserte policière de première qualité.

Compte tenu du nombre important d'intervenants dans les dossiers d'intégration et de la multitude de facettes qu'il faut prendre en compte, un mécanisme de coordination était absolument nécessaire pour faire circuler l'information rapidement et assurer l'arrimage des actions entre partenaires. Soulignons que le comité de coordination relève du Directeur général adjoint à la Surveillance du territoire, lequel présente les travaux du comité à l'État-major afin de convenir des grandes orientations à poursuivre.

En marche !

Le comité se réunit une fois par semaine. La Direction du soutien à la gendarmerie joue quant à elle le rôle de courroie de transmission avec les commandants des districts. À ce jour, près d'une quarantaine de rencontres ont eu lieu. Elles ont permis de bien huiler les rouages de l'organisation qui est fin prête à faire face à la trentaine d'intégrations de services policiers municipaux qui devraient se réaliser en 2002.

Le comité de coordination de la carte policière a, quant à lui, pris sa vitesse de croisière. Depuis l'adoption du projet de loi 19 au mois de juin 2001, huit projets d'intégration ont été réalisés avec succès, à la satisfaction de l'ensemble des parties. Les prochaines semaines s'avèreront déterminantes pour la suite des événements, alors que près de quinze intégrations devraient se faire d'ici la fin de mai.

FORUM DES MUNICIPALITÉS DANS LE DISTRICT DE QUÉBEC

Premier rendez-vous au Château Mont Sainte-Anne

On travaille fort au district de Québec pour mettre la touche finale à l'organisation d'un premier Forum des municipalités. Le Bureau de la surveillance du territoire et l'Unité des relations avec la communauté collaborent à la programmation de cet événement qui aura lieu au Château Mont Sainte-Anne, le 28 mars prochain.

Les maires des municipalités desservies, les directeurs généraux des MRC et les directeurs de poste de la Sûreté du Québec sont invités à mettre en commun leurs idées sur les thèmes de la qualité du service et de la présence familière. Le directeur général adjoint à la Surveillance du territoire, l'état-major du district et le chef du Service des relations avec la communauté sont également conviés.

Le premier Forum des comités de sécurité publique qui s'est tenu en mai dernier a ouvert la voie aux forums régionaux. Le district du Saguenay-Lac-Saint-Jean emboîtait le pas à la fin de 2001 alors que l'Estrie et la Côte-Nord se préparent à rencontrer les élus et partenaires de leurs districts.

Composition du COMITÉ DE COORDINATION de la carte policière

Inspecteur-chef **Mario Choquette**,
directeur - Soutien à la gendarmerie
Inspecteur-chef **Jocelyne Caron**,
gestionnaire de carrière d'officiers
Inspecteur **Mario Rancourt**,
directeur - Ressources matérielles
Inspecteur **Robert Bélec**,
chef de service - Relations avec la communauté
Inspecteur **Maurice Sénécal**,
directeur - Ressources financières
Capitaine **Richard Bruneau**,
adjoint au directeur - Renseignements criminels
Capitaine **Robert Moore**,
coordonnateur - Liaison avec les municipalités
Capitaine **Michel Martin**,
directeur intérimaire - Communications
Monsieur **Denis Lauzon**,
chef de service - Budget et analyses financières
Madame **Guylaine Belcourt**,
adjointe au directeur de cabinet
Monsieur **Jean-Guy Pelletier**,
directeur - Technologies de l'information
Monsieur **Luc Gagné**,
secrétaire du comité

Des pages d'histoire s'écrivent...

Les cérémonies d'intégration auxquelles sont conviés policiers, parents et amis sont chargées de symbolique et d'émotion. Elles ont un caractère solennel et se déroulent en présence de personnalités du gouvernement et du milieu municipal, de dirigeants de la Sûreté et de partenaires locaux. On remet aux policiers, qui portent leur nouvel uniforme, leur insigne et leurs documents d'autorité. Nous avons glané pour vous quelques photos et nous vous présentons également des commentaires entourant les intégrations.

« Nous avons toujours eu du bon service avec la SQ. En outre, à l'occasion d'événements spéciaux tels que les Fêtes de la Saint-Jean, nous avons eu une excellente collaboration des policiers provinciaux. »

Marie-Luce Martin, mairesse de Saint-Honoré, Le Quotidien, 19-12-2001

« C'est vrai que 25 policiers (au lieu de 35) ça peut paraître peu sur le coup, mais il ne faut pas perdre de vue qu'une fusion avec la SQ s'est se joindre à 4 700 policiers. »

Roger Morin, directeur de la Sécurité publique de la Tuque, Le Nouvelliste 18-12-2001

« Il ne faut pas se faire de cachette, c'est vrai qu'il y aura moins d'effectifs. Je ne crois pas cependant que les citoyens auront un moins bon service policier. Les choses se feront différemment. Nous avons dans notre mandat de nous rapprocher de la population par notre volet de police de proximité et nous allons le faire. Je vais y voir personnellement. »

Sergent Gilles Dubé, responsable du poste SQ de la Tuque, Le Nouvelliste 18-12-2001



« C'est certain que les attentes sont grandes. Apprivoiser le changement n'est jamais une chose facile. »

Louise Moisan-Coulombe, mairesse d'Asbestos, La Tribune, 09-02-2002



« Nous pouvons bien marier les compétences des policiers du milieu et tous les services spécialisés que peut mettre la Sûreté du Québec à la disposition de la population. »

Florent Gagné, directeur général de la SQ, La Tribune, 09-02-2002



« C'est avec un pincement au cœur que je quitte mon travail pour la ville de Windsor, mais ce qui me console le plus, c'est que nous restons dans la région immédiate et que nous pourrions encore servir notre population de même que celle de la MRC. Nous pourrions mettre à profit notre façon de faire et l'expérience acquise dans notre travail en nous améliorant continuellement. »

Denis Saint-Onge, directeur de la SM de Windsor, La Tribune, 08-12-2001

« Jamais je n'ai pensé qu'un jour nous fermerions le poste de police municipal car il existait tout de même depuis plus de 118 ans dans notre municipalité. Cependant, je suis fier aujourd'hui de voir que ce dossier s'est très bien déroulé et que tout le personnel sans exception a été intégré à la SQ. C'est important maintenant d'assurer une continuité dans les services auprès de notre population. »

Marc-André Martel, maire de Richmond, La Tribune, 06-10-2001

« Ça fait toujours quelque chose de voir disparaître le corps de police de la Ville, mais dans les faits, il n'y aura pas de gros changements puisqu'on va continuer à faire le même travail, mais dans un territoire plus grand. »

Jacques Lefebvre, policier de Richmond, 32 ans d'expérience, La Tribune, 04-10-2001



DISTRICT DE L'ESTRIE :

une brillante initiative qui fait le tour du Québec !

Soucieux de favoriser une transition harmonieuse, les policiers du district de l'Estrie et des postes n'ont pas ménagé leurs énergies. Désireux de bien informer à l'interne comme à l'externe, ils ont mis de l'avant un plan d'action et de communication échelonné sur cinq semaines.¹ Même si certains aspects peuvent certes être améliorés, de nombreuses personnes ont déjà salué cette initiative qui a permis de briser la glace et d'établir un premier contact.

Dans l'esprit de la police de proximité

La stratégie privilégie avant tout un contact direct. Les rencontres sont au cœur du plan d'action. Cette façon de faire s'inscrit parfaitement dans la philosophie de la police de proximité qui vise un rapprochement avec la population desservie et les partenaires locaux. Les objectifs : informer les policiers intégrés, le personnel policier et civil en place, la population, faciliter un rapprochement entre les citoyens et les policiers, faciliter l'intégration des policiers municipaux, créer un lien de confiance avec les partenaires locaux et accroître le sentiment de sécurité de la population.

Une stratégie en cinq temps

C'est à partir d'un plan structuré et détaillé que se sont articulées les rencontres et activités diverses, internes et externes, qui entourent chaque intégration. Nous vous présentons les grandes lignes de ce plan dont s'inspirent dorénavant l'ensemble des districts.

1 PRÉSENTATION DES PROGRAMMES DE PRÉVENTION ET DES SERVICES OFFERTS PAR LA SÛRETÉ AUX DIVERSES CLIENTÈLES CIBLES

- rencontre des membres des comités de sécurité publique
- rencontre des élus des autres municipalités desservies par le poste
- visites auprès des commerçants et gens d'affaires pour les informer sur les programmes de prévention et s'assurer de leur collaboration en prévention
- rencontre des divers partenaires en sécurité publique en vue de préciser les rôles et responsabilités, d'identifier des problématiques et de mettre sur pied des protocoles d'entente pour des interventions concertées et efficaces
- envoi d'une lettre d'information à tous les citoyens
- rencontres publiques d'information à l'intention de la population
- articles dans les hebdomadaires locaux

2 CUEILLETTE D'INFORMATION SUR LES MUNICIPALITÉS À DESSERVIR

Mise à jour des informations et des particularités économiques, sociales et démographiques des municipalités à desservir. Création d'un bottin des ressources dans la municipalité.

3 PRÉSENTATION DES SERVICES ET PROGRAMMES AUX NOUVEAUX POLICIERS ET PRÉSENTATION DU PLAN D'ACTION À TOUT LE PERSONNEL

- Programme d'accueil et d'intégration
- Présentation de la Mission de la vision et des valeurs, de la Stratégie 2001-2004 et de la Déclaration de services aux citoyens

4 ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES ET PRÉVENTIVES DIVERSES

- La tenue d'activités opérationnelles et préventives dans les municipalités intégrées, notamment en sécurité routière (vérification de sièges d'enfant, alcool au volant, etc.) parlent d'elles-mêmes. Ces activités illustrent les programmes et services de la Sûreté.

5 LE CINQUIÈME ÉLÉMENT ...ET NON LE MOINDRE

Fidèle à l'esprit de la police de proximité, le cinquième volet mise sur l'évaluation comme le prévoit l'un des fondements de la police de proximité : la consultation de la clientèle. Bien que plusieurs commentaires soient formulés au terme même de chaque rencontre, le plan d'action prévoit une évaluation, au moyen d'un sondage téléphonique dans les six mois qui suivent l'intégration.

Pour que le message soit bien reçu

La Direction des communications soutient les régions dans leurs communications avec la population en faisant notamment publier des avis dans les hebdomadaires locaux. Ces avis annoncent la date de prise en charge des municipalités par la Sûreté et les renseignent sur l'emplacement du poste.

La direction coordonne également la production et l'envoi de lettres dans tous les foyers des municipalités intégrées.

De nombreuses autres activités se tiennent dans les MRC dans le contexte des intégrations : journées portes ouvertes, stands d'information dans les centres commerciaux et rencontres avec divers groupes socio-communautaires.

¹ Ce plan d'action et de communication est une initiative du chef du Bureau de la surveillance du territoire du district de l'Estrie, l'inspecteur Christian Chalin.